



AULT Environnement
85 bis, avenue du Général Leclerc
80460 Ault
www.ault-environnement.com

INVITATION

le samedi 22 février à 10h
Salle de l'ancien Casino.

VOULEZ-VOUS CONNAÎTRE LA VÉRITÉ SUR LE PROJET DU
MOULINET ?
VOULEZ-VOUS SAVOIR CE QUE VA DEVENIR
LE FRONT DE MER AULTOIS ?

À travers **les documents officiels** du Syndicat Mixte et de la
Municipalité que nous vous présenterons, vous pourrez vous
faire une idée de l'avenir de la commune et comprendre enfin
les conséquences du projet du Moulinet.

★ L'obtention des subventions du Moulinet se fait à une condition :

- l'abandon du front de mer, le non entretien de la casquette que l'on vient de finir de payer, et de la digue.

Pourquoi ? Parce que le **gouvernement subventionne** les villes de bord de mer qui acceptent de **déplacer** leur centre vers l'intérieur des terres et **d'abandonner leur front de mer**.

★ La stratégie du recul de la ville, c'est parce que le front de mer est en danger ?

*On ne sait pas, car le **Plan de Prévention des Risques*** n'a pas été publié... Mais quand on voit que les dernières tempêtes ont dévasté toute la France, sauf nous...*

★ Alors pourquoi une salle multifonction au Moulinet ?

Il fallait trouver très vite un projet pour obtenir les subventions. Comme on va démolir le Casino, il nous faudra une autre salle des fêtes.

★ Pourquoi avoir voté le Moulinet avant les élections, avant la publication du nouveau Plan de Prévention des Risques*, avant l'établissement du Plan Local d'Urbanisme** exigés par la loi ?

Parce qu'il fallait le voter avant les prochaines élections municipales.



LE MOULINET
pour ceux qui n'ont pas tout suivi
(il faut reconnaître que c'est compliqué)

*ce que
Jean Claude Buisine,
président du Syndicat Mixte
devrait vous dire.*

****C'est quoi un Plan de Prévention des Risques ?***

Le Plan de Prévention des Risques, ou PPR est un texte de loi qui détermine les zones à risques. Là où la falaise menace de s'effondrer par exemple ou les zones inondables. Notre PPR est très ancien, il date de 2001. C'est l'un des plus anciens de France. Ce qui n'est pas normal.

*****C'est quoi un Plan Local d'Urbanisme ?***

Le PLU est un document légal qui indique à quoi est destiné telle ou telle parcelle. Par exemple ce terrain est constructible, celui lui-ci est inondable, celui ci est destiné à être une route, etc... Ce document est indispensable pour entreprendre de grands travaux. C'est une carte très développée de la ville.

Pourquoi l'Etat donne-t-il des subventions à Ault pour construire le Moulinet ?

La France possède un très grand nombre de côtes. La défense contre la mer coute très cher. Alors l'Etat donne des subventions aux villes qui acceptent de reculer leur centre ville dans les terres et d'abandonner leur front de mer. **Mais dans une ville de bord de mer, il y a des pêcheurs, des touristes et des commerces qui vivent grâce à la mer. Abandonner sa côte c'est mettre en péril la vie locale.**

Développer un projet au Moulinet, est-ce une bonne chose ?

Oui mais pas en l'état : **on doit développer le front de mer et le Moulinet en même temps.** Ault est une station balnéaire, elle ne peut se priver de son bord de mer. Et puis le projet actuel du Moulinet a été pensé dans la précipitation. C'est gâcher l'argent public que de construire une nouvelle salle des fêtes alors qu'on en a déjà une fraîchement rénovée : **Le Casino.**

Vous ne trouvez pas qu'il y a des choses plus urgentes qu'une salle des fêtes?

Vous avez vu l'état de la ville ? Des fils électriques ? Les inondations dans la Grande rue à chaque fois qu'il pleut ? La promenade Ault-Onival qui n'est pas terminée ? Au bois de Cise le téléphone portable ne passe même pas. Et l'entretien général des rues ? Même la rue de Saint Valéry n'est plus éclairée la nuit côté Onival.

Mais entretenir le Front de mer, ça va augmenter nos impôts ?

NON ! Des subventions il y en a de toutes sortes ! Regardez Cayeux qui vient d'obtenir 19 millions d'Euros pour se défendre contre la mer. **Ce ne sont pas les habitants qui payent.** Sans compter que chez nous, **les travaux sont déjà réalisés** (la casquette, l'esplanade...). Ault a besoin d'être entretenue.

**Il est temps de faire bénéficier
Ault de l'argent public !**

Voici un extrait tiré de documents officiels du Syndicat Mixte transmis à la municipalité.

Pourquoi re-fusent-ils de les montrer à la population ?

- Parce que ces mesures sont impopulaires et que bientôt, il y a des élections.

Ce document

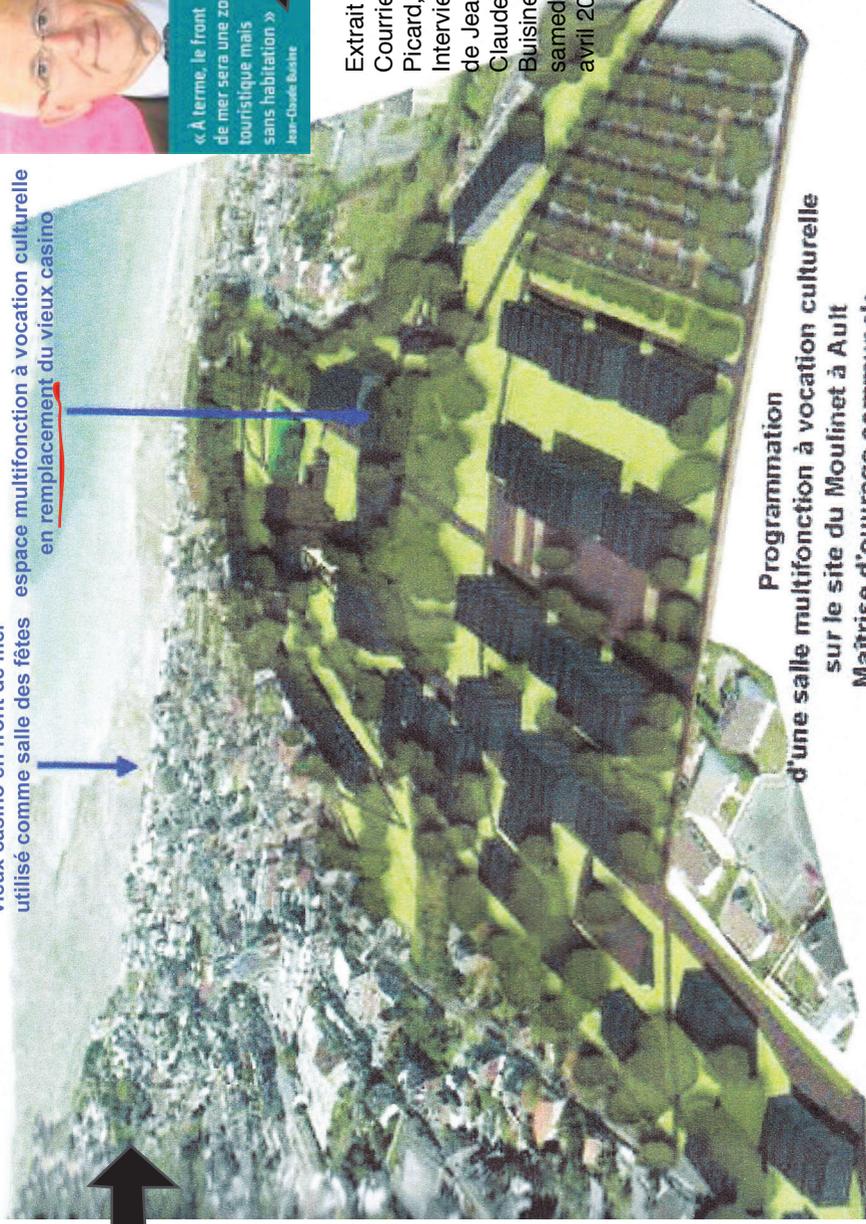
s'appelle :
«Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un espace multifonction au coeur du site du Moulinet»

vieux casino en front de mer utilisé comme salle des fêtes

espace multifonction à vocation culturelle en remplacement du vieux casino



Extrait du Courrier Picard, Interview de Jean Claude Buisne samedi 6 avril 2013



Programmation d'une salle multifonction à vocation culturelle sur le site du Moulinet à Ault
Maîtrise d'ouvrage communale